

# ***Elaboration et pilotage des politiques publiques***

Le domaine fonctionnel *Elaboration et pilotage des politiques publiques* regroupe les emplois qui permettent de définir, piloter et mettre en œuvre les politiques publiques dans le cadre des orientations gouvernementales.

|  |
|--|
| <b>CODE DE L'EMPLOI-REFERENCE : FP2EPP11</b> |
|--|

|  |
|--|
| <b>INTITULE DE L'EMPLOI-REFERENCE</b><br>DELEGUEE/ DELEGUE DE LA PREFETE//DU PREFET<br>POUR LA POLITIQUE DE LA VILLE |
|--|

|   |
|---|
| <b>DOMAINE FONCTIONNEL</b><br>ELABORATION ET PILOTAGE DES<br>POLITIQUES PUBLIQUES |
|---|

#### DEFINITION SYNTHETIQUE

**Coordonner, sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle du préfet, l'action des services de l'État dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville qui relèvent de sa compétence territoriale.**

**Assurer la présence de l'État dans les quartiers prioritaires, en lien avec les partenaires des contrats de ville**

#### ACTIVITES PRINCIPALES

- Assurer, à l'échelle des quartiers prioritaires, le suivi de la mise en œuvre de la politique de la ville dans toutes ses dimensions : cohésion sociale, cadre de vie et renouvellement urbain, développement de l'activité économique et emploi, en partenariat avec les collectivités territoriales, les bailleurs sociaux, les acteurs associatifs, les conseils citoyens...
- Veiller à la prise en compte de la dimension « quartiers prioritaires de la politique de la ville » dans les politiques publiques de droit commun et à la mise en cohérence des interventions, *tant au niveau des dispositifs que de leurs financements*, des différents services de l'État à l'échelle des quartiers
- Mobiliser et mettre en réseau des partenaires multiples
- Concevoir, impulser et conduire des projets complexes et transversaux avec des partenariats élargis
- Contribuer à l'émergence, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions portées par les porteurs de projets dans le cadre des contrats de ville
- Assurer la représentation du préfet dans les différents dispositifs et instances locales de la politique de la ville ainsi qu'à l'occasion des manifestations et événements organisés dans les quartiers
- Exercer une fonction de veille active et d'alerte sur la situation économique et sociale dans les quartiers prioritaires

| SAVOIR-FAIRE  | SAVOIR-ETRE   | CONNAISSANCES   |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Constituer, entretenir et animer un réseau</li> <li>• Mobiliser</li> <li>• Mettre en œuvre une règle, une norme, une procédure, un protocole</li> <li>• Évaluer</li> <li>• Représenter</li> <li>• Rendre compte</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sens de l'analyse</li> <li>• Être autonome</li> <li>• Aisance relationnelle</li> <li>• Capacité d'adaptation</li> <li>• Capacité d'innovation</li> <li>• Sens de la</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Environnement administratif, institutionnel et politique</li> <li>• Conduite et gestion de projet</li> <li>• Techniques d'animation</li> <li>• Droit/ réglementation</li> <li>• Techniques de rédaction</li> </ul> |

|  |           |  |
|--|-----------|--|
|  | pédagogie |  |
|--|-----------|--|

| <b>COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES</b> |                                     |                          |
|--|-------------------------------------|--------------------------|
| <b>SYSTÉMATIQUEMENT</b>                  | <b>EVENTUELLEMENT</b>               | <b>SANS OBJET</b>        |
| <input type="checkbox"/>                 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

| <b>CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE</b>  |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité sur des horaires atypiques</li> <li>• Forte réactivité et forte capacité d'adaptation</li> <li>• représentation de l'autorité préfectorale, contact avec les élus et les habitants</li> <li>• Selon le territoire, temps de déplacement à prévoir (voiture, transports)</li> </ul> |

| <b>TENDANCES D'EVOLUTION</b>   |   |
|--|---|
| <b>FACTEURS CLES A MOYEN TERME</b>   | <b>IMPACT SUR L'EMPLOI-REFERENCE</b>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de compétences de conduite de projets complexes et interministériels</li> <li>• Dimension de co-construction plus forte avec tous les acteurs de proximité</li> <li>• Mise en place de nouveaux partenariats</li> <li>• Impulsion de projets numériques dans les quartiers prioritaires (inclusion numérique, innovation)</li> <li>• Prise en compte des enjeux de citoyenneté, de cohésion et de laïcité dans les quartiers prioritaires</li> <li>• Nécessité d'une approche intégrée du volet social et du volet urbain de la politique de la ville</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Positionnement du délégué du préfet en tant que facilitateur en lien avec un nombre croissant d'acteurs</li> <li>• Enrichissement du volet sociétal du métier</li> <li>• Vocation accrue à travailler avec les citoyens, les acteurs économiques, les maîtres d'œuvre et d'ouvrage intervenants à l'échelle du quartier</li> </ul> |

| <b>EXEMPLES DE LIBELLES D'EMPLOIS-TYPES MINISTERIELS ASSOCIES</b> |  |
|---|--|
| <b>MINISTERE/FILIERE</b>  | <b>INTITULE DE L'EMPLOI-TYPE</b>                                 |
| Intérieur   | Délégué(e) du (de la) préfet (ète) pour la politique de la ville |